

DOCUMENTS A APPORTER LE JOUR DE L'INSCRIPTION

Inscriptions en CPGE 1 : le lundi 09 juillet entre 9h et 13h en salle d'étude

Inscriptions en CPGE 2 : le jeudi 21 juin 2018 à 14h en C 106

Service concerné	I – Liste des documents à nous remettre
Secrétariat de scolarité	<ul style="list-style-type: none">▪ L'attestation de Cotisation Vie Etudiante et Campus (CVEC) acquittée sur le site : messervicesetudiants.gouv.fr (cette attestation sera indispensable à la rentrée pour valider la double inscription)▪ Le dossier d'inscription complété et signé▪ La fiche de renseignement cartonnée complétée et signée avec la photo collée▪ La photocopie de la carte d'identité de l'étudiant▪ La photocopie intégrale du livret ou des livrets de famille si famille recomposée▪ La photocopie du relevé de notes obtenues au Baccalauréat et des 3 bulletins de Terminale
Vie scolaire	<ul style="list-style-type: none">▪ L'autorisation concernant le droit à l'image complétée et signée▪ La charte Internet complétée et signée▪ Une demande manuscrite d'inscription à l'internat▪ Le document règles de vie à l'internat CPGE signé et une demande manuscrite en cas de présence les week-ends et les petites vacances▪ Une participation volontaire de 10€ destinée à couvrir les activités de la Maison Des Lycéens. Les chèques devront être libellés à l'ordre de la MDL du Lycée Bellevue avec le nom et la classe de l'étudiant au dos▪ Une participation volontaire de 5€ destinée à couvrir les activités de l'Association Sportive. Les chèques devront être libellés à l'ordre de l'AS du Lycée Bellevue avec le nom et la classe de l'étudiant au dos
Infirmierie	<ul style="list-style-type: none">▪ La fiche d'urgence infirmerie complétée et signée avec les justificatifs demandés▪ Éventuellement, un courrier d'informations confidentielles sous enveloppe fermée
Intendance	<ul style="list-style-type: none">▪ La fiche d'intendance complétée et signée avec un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) du responsable financier▪ La copie de l'avis de bourses pour les étudiants qui en sont bénéficiaires et un RIB de l'étudiant▪ Une participation obligatoire de 10€ destinée à couvrir les frais d'inscription au projet Voltaire : outil d'entraînement en ligne pour un meilleur usage du français. Le chèque est à établir à l'ordre de l'agent comptable du lycée Bellevue avec le nom et la classe de l'étudiant au dos▪ Une participation obligatoire de 40€ destinée à couvrir les frais de reprographie. Le chèque est à établir à l'ordre de l'agent comptable du lycée Bellevue avec le nom et la classe de l'étudiant au dos▪ Une caution obligatoire de 60€ pour tous les internes destinée à couvrir les frais de remplacement du barillet en cas de perte ou de non restitution des clés. Le chèque est à établir à l'ordre de l'agent comptable du lycée Bellevue avec le nom et la classe de l'étudiant au dos. Il sera rendu à l'étudiant à la remise des clés

II – Liste des documents à apporter

Carte jeune	Si vous souhaitez être aidé sur place pour obtenir la carte jeune (mais vous pouvez faire la démarche de chez vous sur le site www.cartejeune.laregion.fr) : une photo, une adresse mail.
--------------------	--

III – vous trouverez sur le site ENT (bellevue-albi.entmip.fr) de Bellevue les informations suivantes

▪ Calendrier des dates de rentrée scolaire
▪ Informations Intendance et Bourses – Fonds Social - Tarifs
▪ Information sur la carte jeune de la Région
▪ Information sur l'accès des familles à l'ENT
▪ Programme de révision et de mise à niveau pour l'entrée en CPGE1
▪ Règlement Intérieur
▪ Règles de vie à l'internat CPGE